

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 octobre 2020

Présents : BARBAZ Régis, MASNADA Véronique, DONJON Gérard, ANSARD Jacqueline, DONJON Dominique, NOWOTNY Dominique, PALLARES-MOREL Céline, PERROUX Jean-François, PESENTI Patrick, SANTT Florent

Excusée : DUPRAZ Anne

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Vente des coupes de bois 2021

Les parcelles AB et H sont prévues à la vente pour 2021.

Fonds d'amorçage

Pour permettre de payer l'exploitation de la coupe à câble, le Conseil Municipal décide de demander une avance de trésorerie d'un montant de 62 400 €, mise en place par le Conseil Départemental de la Savoie et gérée par l'Association des Communes Forestières de la Savoie.

Cette somme sera remboursée avec la vente des bois exploités.

Personnel communal

- Le contrat de l'agent responsable de la cantine, du périscolaire et en aide de la maitresse de la classe maternelle en 2^{ème} partie de l'après-midi, arrive à échéance début janvier 2021.
Les formalités seront faites pour le renouvellement du poste.
- Prime Covid : des renseignements seront pris pour l'octroi de la prime aux agents qui ont travaillé pendant la période du 1^{er} confinement.

Désignation des délégués aux commissions de la Communauté de Communes Cœur de Savoie

Sont nommés :

Assainissement : Dominique Nowotny / Petite enfance : Jacqueline Ansard / Agriculture et forêt : Véronique Masnada et Patrick Pesenti / Déchets : Dominique Donjon / Mobilité – Déplacements : Régis BARBAZ / Tourisme : Céline Pallares-Morel / Transition énergétique : Dominique Nowotny.

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) : Régis BARBAZ.

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : Jean-François PERROUX.

Référent ambroisie : Gérard Donjon.

Référent défense : Véronique Masnada.

Carte communale

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 novembre 2018 au 7 décembre 2018 inclus, la carte communale a été approuvée par le Conseil Municipal le 25 octobre 2019. 6 dossiers ont été envoyés à la Préfecture.

Le Préfet de la Savoie a suspendu l'approbation de la carte communale et a demandé la suppression d'une zone constructible et son classement en zone N.

Après modification, la carte communale est à nouveau approuvée par le Conseil Municipal le 28 mai 2020. 6 plans modifiés ont été adressés à la Préfecture le 20 juin 2020 et reçus en Préfecture le 23 juin 2020.

Début octobre, le Maire questionne les services de la Préfecture pour connaître la suite donnée au dossier.

La Préfecture affirme ne pas avoir reçu les dossiers. Après recherche, ceux-ci ont été retrouvés.

Nous sommes en attente de l'arrêté du Préfet approuvant la carte communale.

Suite à cet arrêté, une publication dans les journaux sera faite.

M. Yann Morel a formé un recours contre la carte communale du Bourget en Huile. La Préfecture nous informe que la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) demande de transmettre à l'avocat de M. Morel les différentes délibérations concernant la carte communale.

Contact a été pris auprès d'un avocat pour la défense de la commune. Groupama soutient la commune à hauteur de 1200.00 €.

Transfert de la compétence urbanisme

La loi « ALUR » prévoit le transfert obligatoire de la compétence urbanisme aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2021.

Toutefois, le mécanisme d'opposition au transfert de la compétence est rendu possible à cette occasion. Pour ce faire, au moins 25 % des communes, représentant au moins 20% de la population doivent délibérer dans les trois mois précédents, soit du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020, afin de s'y opposer.

La Commune du Bourget en Huile s'était opposée à ce transfert le 17 février 2017. Le Conseil Municipal s'oppose à nouveau au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes Cœur de Savoie au 1^{er} janvier 2021.

Tarif de location du gîte communal pour 2021

Le Conseil Municipal reconduit le tarif appliqué en 2020, à savoir : 320 €/ semaine en hors saison et 350 € en haute saison ; 100€ le week-end.

Convention avec le Syndicat des Eaux

Les services de l'Office Nationale des Forêts rédigent une convention entre la commune et le Syndicat des Eaux de La Rochette concernant l'emprise de la conduite dans la forêt communale. Il est proposé la possibilité de demander au syndicat une redevance de 400 €. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Convention avec le Centre de Gestion de la Savoie

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion concernant l'aide aux communes sur le suivi des dossiers CNRACL.

Dossiers de demande de subvention

Le Conseil Municipal souhaite :

- mettre en valeur la chapelle des Mermoz en rénovant le sous-bassement, en déplaçant le mât de l'éclairage public et le coffret incendie. Un pupitre retraçant l'histoire de la chapelle pourrait être installé proche de l'entrée. Pour permettre le stationnement autre que devant la chapelle, un parking de 3 places serait créé si le propriétaire accepte la cession d'une partie de terrain.
- aménager le cœur du hameau de La Frasse en achetant la grange en mauvais état, en créant des places de parking, un espace vert et un local poubelle.
- créer 4 places de parking au hameau du Blanchet pour éviter que les riverains se garent sur la voie publique et ainsi gênent la circulation.

Impasse du Rafour

Une étude va être menée pour prévoir un alignement le long du chemin. Un arrêté municipal sera rédigé et signifié aux riverains.

Adjoint

Le Conseil Municipal décide la création d'un 3^{ème} poste d'adjoint et nomme Jacqueline ANSARD, déléguée aux services à la population. L'indemnité sera basée sur le taux de 7.50% de l'indice brut terminal de la fonction publique en vigueur.

Virement de crédit

Pour permettre le paiement des indemnités et des cotisations des élus, il est nécessaire d'abonder les crédits des comptes au chapitre 65 pour 4 310.00 €. La somme sera prise aux comptes du chapitre 011.

Commission de contrôle des listes électorales

Sont nommées Céline Pallares-Morel, titulaire et Dominique Nowotny, suppléante.

Sibreca

Une réunion doit être organisée pour une mise au point du circuit de collecte des ordures ménagères.

Devant la multiplication du nombre d'incivilités autour des points de tri sélectif, il est envisagé l'installation de caméras.

Terrains Le Revet

Il est envisagé la création d'une maison pour personnes à mobilité réduite et personnes âgées sur les parcelles de terrain achetées au Revet.

Côte du Bourget

La partie haute du lotissement Les Fougères a été nettoyée et broyée. Il reste à répandre de la chaux pour éviter la repousse des fougères et par la suite enherber.

Sentier des Chevaliers de l'Huille

Il est pour projet la mise aux normes pour mobilité réduite de la 1^{ère} partie du sentier des Chevaliers de l'Huille, du Chalet du Verney jusqu'à la source des Fontaines.

La Communauté de Communes Cœur de Savoie envisage de porter le projet.

Veillées avec Espace Belledonne

Une soirée organisée en 3 temps (discussion sur le thème du jardin potager, repas et spectacle) avec l'aide d'Espace Belledonne était prévue le 24 octobre 2020.

Suite au confinement il a été décidé de la reporter en 2021.